Communications du SSE

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **18 (1991)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Concours d'architecture pour la Place des Suisses de l'étranger

Les dés sont jetés

Au début du mois de décembre, le jury institué par la Fondation «Place des Suisses de l'étranger» a désigné les six lauréats du concours organisé entre les architectes suisses domiciliés à l'étranger. Une décision préliminaire importante a ainsi été prise quant à l'aménagement de la Place des Suisses de l'étranger qui devra être réalisé après 1991.

Le premier prix, d'un montant de 15 000 francs, a été attribué à Monsieur Cuno Brüllmann, architecte EPF de Zurich, à Paris. Viennent ensuite, entre le deuxième et le sixième rang, des architectes suisses de l'étranger venant des Etats-Unis, d'Angleterre, d'Australie, du Canada et d'Allemagne.

Le jury a siégé les 5 et 6 décembre à Brunnen, sous la présidence de l'ancien juge fédéral Eduard Amstutz. Les participants au concours – 100 architectes suisses domiciliés à l'étranger – avaient la difficile tâche de «traduire un thème dans un langage tridimensionnel», en tenant compte de la situation particulière qu'occupe la Place des Suisses de l'étranger.

Le jury a relevé avec satisfaction le haut niveau et le grand engagement personnel de tous les participants au concours. Il exprime ses remerciements aux architectes suisses de l'étranger pour leur attachement à la Suisse, qu'ils ont manifesté en participant au concours.

Le jury a proposé à l'organisateur du concours – le Conseil de la fondation «Place des Suisses de l'étranger» – de charger le gagnant du premier prix de poursuivre l'étude de son projet.

Il est prévu de montrer au public tous les projets déposés, et cela au cours de l'été 1991, dans le cadre des fêtes du 700e anniversaire. De toute façon, l'aménagement définitif de la Place des Suisses de l'étranger à Brunnen ne sera réalisé qu'après 1991.

La première étape du concours d'architecture lancé il y a trois ans environ a donc été couronnée de succès. La prochaine étape sera constituée par la distribution des prix au cours de l'année 1991. *SSE*

Droits politiques: l'OSE satisfaite

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) a pris acte avec satisfaction du message du Conseil fédéral du 15 août 1990 concernant la révision de la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger. En prévoyant l'introduction du droit de vote par correspondance pour les Suisses de l'étranger, ce projet satisfait à l'une des plus anciennes et principales requêtes de notre organisation.

Dans le mémoire qu'elle a adressé à la commission du Conseil des Etats chargée de l'examen préalable du projet, l'OSE relève que, chez nos compatriotes de l'étranger, le besoin de participer à la vie politique de la Suisse s'est notablement accru ces derniers temps. Dans sa prise de position, le groupe de travail ad hoc du Conseil des Suisses de l'étranger fait en outre remarquer qu'il est dans l'intérêt bien compris de la Confédération d'étendre les possibilités de participation politique des Suisses de l'étranger.

En revanche, l'OSE doute de l'utilité d'exiger comme prévu le renouvellement périodique de l'inscription dans le registre des électeurs. Afin de limiter autant que possible le travail administratif supplémentaire qui incombera aux consulats et aux services intéressés de l'administration en Suisse, l'OSE propose de renoncer à cette réglementation spéciale pour les électeurs domiciliés à l'étranger ou, pour le moins, de prolonger notablement le délai au bout duquel il faut renouveler l'inscription.

L'OSE espère que les espoirs d'un grand nombre de nos compatriotes à l'étranger ne seront pas déçus et que l'extension prévue des droits politiques des Suisses de l'étranger deviendra une réalité en 1991 encore. *SSE*

Camp de randonnée polysportif

Il est prévu d'offrir au plus grand nombre possible de Suissesses et Suisses de l'étranger l'occasion de participer, en cette année du 700e anniversaire, à un camp consacré spécialement à cet anniversaire et de visiter ainsi leur pays d'origine.

Le service des jeunes du Secrétariat des Suisses de l'étranger organise à cette occasion deux camps d'été, qui seront coordonnés avec les manifestations prévues en Suisse centrale pour cet anniversaire. Les jeunes feront des excursions qui les conduiront sur les sites historiques et culturels les plus intéressants pour eux. Des activités sportives variées et régulières favoriseront la cohésion du groupe de participants et permettront en outre de nouer des contacts avec la population locale.

Date:
1er camp: du mardi soir au samedi matin, 30.7.–10.08.91
2e camp: du lundi soir au vendredi matin, 12.08.–23.08.91.

Lieu: Freiämter Ferienhaus, Rigi–Klösterli, SZ.

Prix: env. Fr.s. 460.–

Direction du camp: Edith Locher, professeur d'éducation physique et de sport, responsable du Service des jeunes.

Conditions: être âgé de 15 à 25 ans. La mère ou le père doivent avoir la nationalité suisse.

Inscription: jusqu'au 15 juin 1991. Les bulletins d'inscription peuvent être demandés au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Service des jeunes, Alpenstrasse 26, CH–3000 Berne 16.

Le nombre de participants est limité à 50 par camp.

Echanges de jeunes en 1991

En 1991, année anniversaire, les jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger ont l'occasion de participer à des échanges entre jeunes Suisses de l'étranger et de l'intérieur.

Le programme prévoit des séjours de vacances de six semaines dans des familles suisses de notre pays et, en retour, des visites de même durée faites par des jeunes venant de Suisse dans des familles de Suisses de l'étranger. Cependant, les participants venant d'Europe peuvent aussi choisir une forme d'échange où les deux jeunes séjourneront simultanément, pendant trois semaines, dans les familles respectives. Cette offre s'adresse aux jeunes et à leurs familles des pays suivants:

Argentine, Danemark, Allemagne, Angleterre, France, Italie, Canada, Pays-Bas, Norvège, Espagne et Afrique du Sud.

Date: 6 juillet–12 août 1991

Conditions: être âgé de 14 à 20 ans environ, de 16 à 20 ans pour ceux venant d'outre-mer. La mère ou le père doivent avoir la nationalité suisse.

Prix: Fr.s. 400.–, voyage non compris.

Inscription: jusqu'à la fin mars 1991. Les bulletins d'inscription peuvent être demandés au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Service des jeunes, Alpenstrasse 26, CH–3000 Berne 16.

Congrès anniversaire à Lucerne

Participation record en vue

Le nombre des participants devrait atteindre un record cette année au Congrès des Suisses de l'étranger, qui se tiendra à Lucerne du 26 au 28 juillet. Inscrite dans le cadre des festivités du 700e anniversaire de la Confédération, cette réunion devrait être une occasion de mener une large discussion sur les fondements et les perspectives d'avenir de la «Cinquième Suisse». Elle devrait permettre de sensibiliser l'opinion publique et les autorités suisses à l'importance de la «Cinquième Suisse» et à sa contribution à l'histoire, à l'identité, à la prospérité et à la présence internationale de notre pays. Les interventions et les discussions mettront entre autre l'accent sur les questions fondamentales qui se posent aujourd'hui aux Suisses de l'étranger et tenteront d'y apporter des réponses, afin de garantir à long terme l'existence et le développement de la «Cinquième Suisse».

Mais en marge du Congrès, la fête et la convivialité ne seront pas oubliées. Une fête solennelle marquera ainsi le 75e anniversaire de la création de l'Organisation des Suisses de l'étranger par la Nouvelle société helvétique, en 1916. La traditionnelle excursion du dimanche conduira cette fois les participants, en bateau, jusqu'à la Place des Suisses de l'étranger, à Brunnen, où un repas de midi en commun sera servi sous la déjà fameuse Tente du 700e anniversaire conçue par Mario Botta.

Nous vous recommandons dès lors vivement d'envoyer votre inscription aussi rapidement que possible. L'ordre d'arrivée des formulaires sera déterminant pour l'octroi des inscriptions définitives.

Veuillez remplir avec précision votre bulletin sis en annexe. L'organisation du Congrès vous en sera reconnaissante. Donnez-nous également avec exactitude vos dates d'arrivée et de départ, afin que nous puissions procéder aux réservations d'hôtel adéquates.

SSE

Invitation à Tenero

15 jeunes Suisses(ses) de l'étranger pourront participer à un camp, réunissant 600 jeunes gens du monde entier, organisé par le Comité national olympique et ses partenaires à Tenero.

Ce camp offre un programme très varié d'activités sportives et culturelles auxquelles les participants pourront prendre part gratuitement (abstraction faite des frais de voyage).

Date: 22 – 28.9.1991

Conditions: âge 16–20 ans. La mère ou le père doivent posséder la nationalité suisse.

Inscription: jusqu'au 1er mai 1991. Le formulaire d'inscription et le programme peuvent être obtenus auprès du Secrétariat des Suisses de l'étranger, Service des Jeunes, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16

Invitation de la ville de Berne

20 jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger ont la possibilité de participer au camp de vacances organisé par la ville de Berne à Fiesch (VS) pour 800 jeunes.

Date: 22–28 septembre 1991.

Conditons: être âgé de 15 à 16 ans. La mère ou le père doivent avoir la nationalité suisse. La préférence sera donnée aux Suissesses et Suisses de l'étranger qui ont un lien particulier avec la ville de Berne.

Inscription: jusqu'au 1er mai 1991. Le bulletin d'inscription et le programme peuvent être demandés au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Service des jeunes, Alpenstrasse 26, CH–3000 Berne 16.

69e Congrès des Suisses de l'étranger,

Lucerne, 26–28 juillet 1991

Thème:
La Cinquième Suisse – hier, aujourd'hui, demain

Inscription (en majuscules s.v.p.) Dernier délai: **31 mai 1991**

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

Nº postal/localité: _____ Pays: _____

Téléphone: _____ Télex: _____ Fax: _____

Nom et prénom des personnes accompagnantes: _____

Adresse de contact en Suisse: _____

Valable à partir de (date): _____

☐ J'ai moins de 25 ans et bénéficie d'un rabais de 50% sur toutes les manifestations.

☐ J'ai moins de 25 ans et bénéficie d'un hébergement gratuit, organisé par le SSE, dans une auberge.

Hébergement à Lucerne: (marquer d'une croix la catégorie désirée)

	*****	****	***
Chambre à 1 lit	☐ Fr.s 225.– 320.–	☐ Fr.s 140.– 180.–	☐ Fr.s 90.– 130.–
Chambre à 2 lits	☐ Fr.s 400.–	☐ Fr.s 230.–	☐ Fr.s 160.–

Date d'arrivée: _____ Date de départ: _____

Prix par nuit, petit déjeuner, services et taxes compris. Selon les réservations qui seront parvenues, l'hébergement ne pourra plus être garanti dans la catégorie choisie. Nous ne pourrons plus assurer la réservation des chambres après le 31 mai 1991. Les inscriptions seront traitées selon leur ordre d'arrivée (timbre postal). **Toute annulation doit être communiquée. Dans le cas contraire nous devrons vous facturer les frais d'hôtel et de participation.**

Carte(s) du Congrès (une carte complète coûte Fr.s 150.–)

Je désire participer aux manifestations suivantes (indiquer le nombre de participants pour chacune des manifestations s.v.p.!):

_____ Visite d'entreprises industrielles lucernoises, vendredi matin, 26.7.91 (gratuit)

_____ Ouverture officielle, vendredi après-midi, 26.7.91 (gratuit)

_____ Rencontre des jeunes Suisses/-ses de l'étranger, vendredi soir, 26.7.91 (gratuit pour les moins de 25 ans)

_____ Assemblée plénière et repas, samedi, 27.7.91 (Fr.s 50.–)
Forum I – IV, samedi matin, 27.7.91:
_____ Forum I = Emigration, hier, aujourd'hui, demain
_____ Forum II = Intégration dans la nouvelle patrie
_____ Forum III = Suisses de l'étranger en tant que citoyens suisses
_____ Forum IV = Suisses de l'étranger et présence de la Suisse dans le monde

_____ Banquet et soirée récréative, samedi, 27.7.91 (Fr.s 80.–)

_____ Excursion et repas du dimanche, 28.7.91 (Fr.s 70.–)

Date: _____ Signature: _____

Veuillez renvoyer ce formulaire complété **jusqu'au 31 mai 1991** à l'adresse suivante: Secrétariat des Suisses de l'étranger, case postale, CH-3000 Berne 16, téléphone 031 44 66 25, téléfax 031 44 21 58.